



Janvier 2025

Editorial

Nous vous remercions pour votre soutien de l'année maintenant passée et espérons que vous nous renouvelerez votre confiance. Une nouvelle année s'ouvre pour laquelle nous formons pour vous des vœux de nature, de biodiversité, d'air et d'eau purs. Nous essayerons d'y contribuer .

L'instabilité politique a arrêté provisoirement le détricotage des garde-fous. Il faudra être très vigilant si on ne veut pas assister à une baisse drastique de la qualité des produits français. En tout cas, pour les néonicotinoïdes, c'est le fiasco avec beaucoup de dommages collatéraux.

L'Europe n'a pas que des inconvénients . Découvrez en page Climat comment par la DSDDD elle pèse sur l'émission de gaz à effet de serre d'autres pays jusque là peu regardants.

Des raisons d'espérer des améliorations: une appli locale alimentée par les producteurs de pommes pour évaluer les traitement de pesticides pour les riverains. *A contrario*, on attend toujours les résultats de Pestiriv, la grande enquête sur l'impact des pesticides sur les riverains des exploitations viticoles. 2025 sera passionnante.

Et puis n'oubliez pas notre assemblée générale le 25 Janvier à 10h30, salle Gibouret à Maincy. Nous serons à votre écoute. Un exemple de pouvoir est donné.



L'équipe de l'AIPPNE vous souhaite une excellente année de biodiversité.

En couverture : Notre petit rouge gorge s'envole vers un futur qu'il espère radieux



Contenu

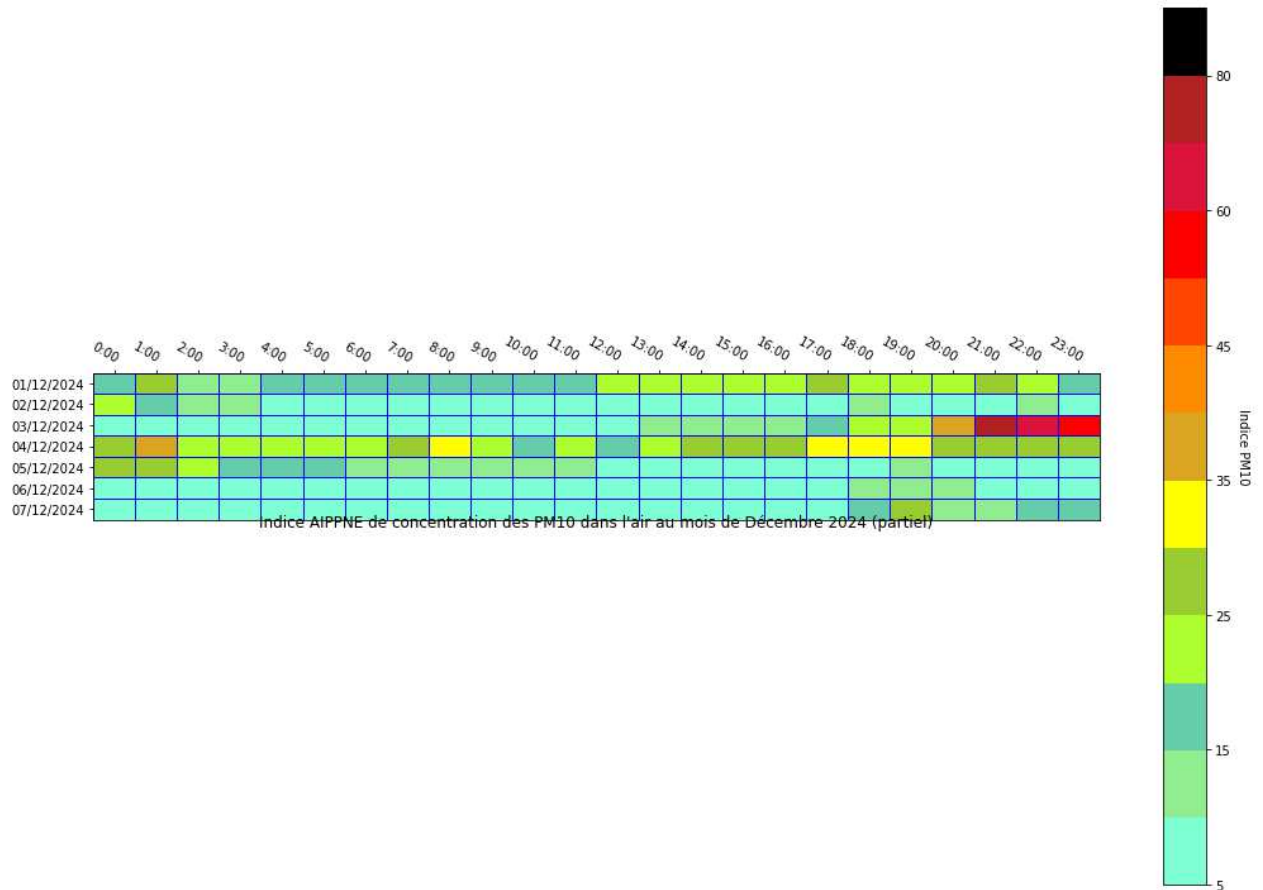
Editorial	1
L'air	2
Quel air est-il ?	3
Déchets et tri	4
L'eau	4
Qualité de l'eau potable	4
Le climat	5
Climat	5
Climat et énergie	5
La terre	7
Les pesticides	7
Ca va peut-être aller mieux	7
Ca va beaucoup moins bien (malheureusement)	8
Néonicotinoïdes	8
Pesticides et Justice	9
Pesticides et santé :	10
Notre assemblée générale	10
Bulletin d'adhésion	12

L'air



Quel air est-il ?

L'AIPPNE veille pendant que vous vivez votre vie et que vous dormez.



- Suite au problème avec notre opérateur, l'enregistrement de décembre n' a été que partiel. Lorsqu'il a été réglé, vers le 10 décembre a été réglé, les abonnés ont reçu des sms de dépassement de seuil d'information (de 50). Ceux-ci ont été peu nombreux, courts et sont survenus bien souvent en fin de soirée ou la nuit. Ils n'ont pas été enregistrés. Nous sommes donc bien en régime d'hiver, mais peu anticyclonique.
- Vous pouvez suivre à tout moment, en temps réel, la pollution de l'air aux particules fines du secteur à l'adresse internet : <http://aippne.free.fr/PM10.html> afin d'adapter vos activités à l'état de l'air. Vous n'avez que deux poumons quelque soit votre sexe, prenez en soin.
- [Chauffage au bois : des chercheurs soufflent sur les braises](#) / Extrait : Relativement bon marché, [le bois](#) est choisi par près de 7,8 millions de ménages en France pour alimenter leur système de chauffage. Or, cette source d'énergie s'avère plus polluante en particules fines que le trafic routier ou l'industrie (...) ce mode de chauffage est responsable de plus de 45 % de la concentration de PM2,5 en Europe, alors qu'il ne fournit que 3 % des besoins énergétiques.



Même lorsque l'information est accessible, elle ne suffit pas à modifier les comportements, tant l'image positive du feu de bois empêche ces utilisateurs de croire à son danger pour la santé, expliquent les experts. [Pour que les choix des utilisateurs évoluent](#), ils doivent percevoir « leur propre pollution »

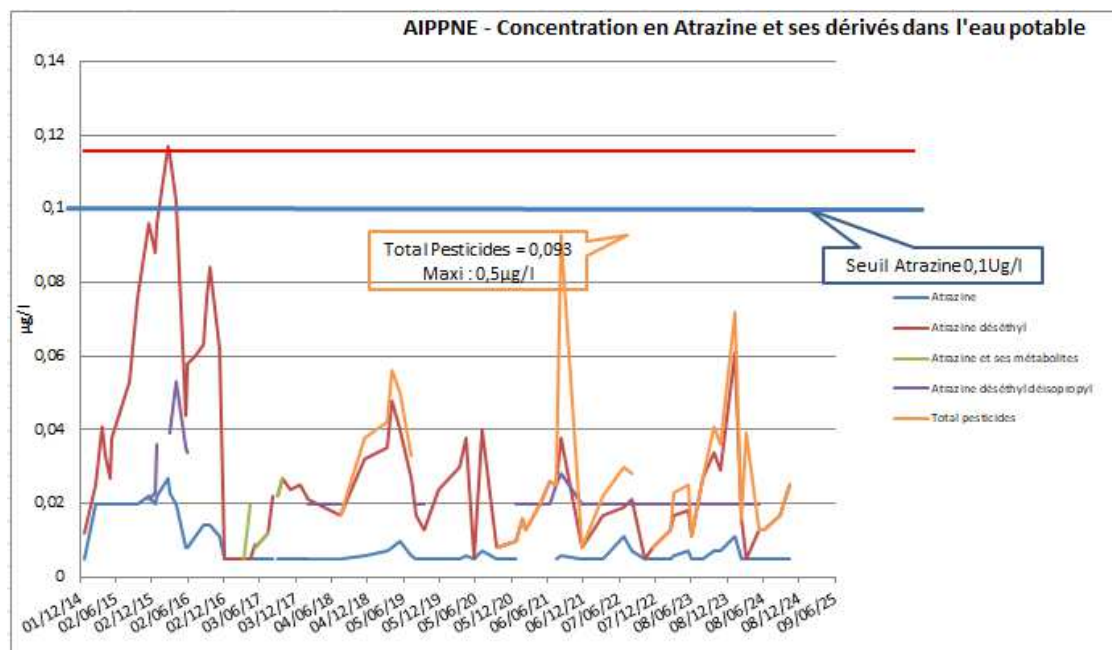
Déchets et tri

- [REP textiles sanitaires : l'État rétropédale et la réduit aux lingettes](#) / Extrait : Finalement, la REP textiles sanitaires ne devrait concerner que les lingettes, laissant de côté l'essentiel des déchets générés par les textiles sanitaires jetables, soit une prise en charge ramenée à seulement 1,2% du gisement de déchets. Restent exclus les masques, les équipements de protection individuelle (EPI), le linge et les vêtements jetables, et les dispositifs de soin ; les autres produits d'hygiène papier ; et les produits d'hygiène et de protection intime absorbants. À la clé, une réduction par plus de vingt des financements versés aux collectivités.
- A La Ferté sous Jouarre, on envisage la tarification incitative car la qualité du tri se dégrade : entre 30 et 35% de refus de tri. https://actu.fr/ile-de-france/la-ferte-sous-jouarre_77183/cette-ville-de-seine-et-marne-pense-a-la-tarification-incitative-pour-une-gestion-plus-durable-des-dechets_61980000.html

L'eau

Qualité de l'eau potable

- Pas de nouvelle analyse complète publiée par l'ARS. La dernière date de fin Octobre (18/10). Notre courbe reste donc inchangée.



- N'hésitez pas à l'utiliser comme eau de boisson. Si vous lui trouvez un goût de chlore (il est rajouté pour garantir votre santé) utilisez une bouteille ouverte ou une carafe dans laquelle vous la laisserez décanter quelques heures. Le chlore disparaîtra.
- Reporterre met en avant le combat de Surfrider et pointe les stations d'épuration : "*Souvent échappés de stations d'épuration, les biomédias, ces cylindres de plastique de quelques centimètres de diamètre, polluent les mers et cours d'eau du monde entier. L'ONG Surfrider Foundation en a fait l'un de ses combats.*"
<https://reporterre.net/Ces-residus-de-stations-d-epuration-qui-envahissent-plages-et-oceans>

Le climat

Climat

CLIMAT ET ENERGIE

- [Programmation énergétique : l'Autorité environnementale pointe des faiblesses](#) / Extrait : L'Ae s'est penchée sur le projet de Programmation énergétique et recommande de rehausser les objectifs de baisse des consommations, de questionner le choix de l'électrification, de respecter la hiérarchie des usages biomasse et d'étudier la sobriété dans les transports (...); les objectifs en matière de [baisse des consommations](#) sont insuffisants pour atteindre les objectifs fixés à l'échelle européenne. Par ailleurs, l'impact du numérique (2) sur la demande d'énergie devrait être davantage évalué (...) Le choix de l'[électrification](#) du système énergétique peut conduire à



une hausse de consommation d'énergie primaire « à service rendu équivalent ». L'Ae regrette encore que la PPE exclue tout risque de pénurie à 2035, sans se questionner sur des insécurités géopolitiques. Par ailleurs, la question des déchets liés à la transition énergétique, et donc du recyclage, « devrait faire l'objet de développements significativement plus importants ».

- Connaissez vous la DSDDD ? . C'est la nouvelle directive européenne "Devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ". Un nom un peu abscons mais qui peut avoir une réelle et grande influence sur les émissions de méthane. Souvenez vous. Nous avons montré dans des lettres précédentes, cartes et graphiques à l'appui) que tirer uniquement sur de pauvres ovins et bovins est complètement contre productif car on ne pointe pas du doigt les producteurs de gaz et de pétrole qui éjectent dans l'atmosphère d'énormes quantité de GES par torchage. Ils pourraient facilement l'éviter, mais c'est encore plus juteux ainsi. Par cette directive l'Europe s'interdit d'acheter des produits (entre autres pétroliers) qui ne sont pas durables. Parmi nos premiers fournisseurs de GES: les USA, le Qatar, l'Algérie, seuls les deux derniers s'en inquiètent. Voici un article un article d'ObservAlgérie qui fait le point et met en avant le dilemme pour la Sonatrach: évoluer ou perdre des marchés. Cela peut aussi être une opportunité.

[Le gaz algérien menacé par l'Union européenne](#)



© ObservAlgérie - Gaz algérien : la nouvelle menace venue d'Europe

- Avec le Clean Air Act, l'Europe enfonce le clou : le torchage expose directement la santé 10 millions de personnes des pays producteurs, particulièrement en Irak, au Nigeria, aux Etats-Unis, Mexique, Azerbaïdjan etc... : [Les importations de pétrole et de gaz de l'UE sont liées à des risques évitables pour la santé de 10 millions de personnes. Clean Air Task Force](#)
- Nous avons un véritable moyen de pression sur les fournisseurs négligents. Testons en les limites.



La terre

Les pesticides

CA VA PEUT-ETRE ALLER MIEUX

- En Aquitaine, le plan régional de santé prévoit la Phyto'alerte : une application pour prévenir la population des traitements à venir dans le secteur de l'AOP Pomme du Limousin. A quand une mesure semblable en IdF ? : <https://www.nouvelle-aquitaine.prse.fr/phyto-alerte-une-application-pour-prevenir-la-a166.html>
- Les données de cette application sont alimentées par des agriculteurs responsables de la filière elle serait disponible dans toute la France. Sera-t-elle soutenue par les céréaliers ? : <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2024-12-11/des-champs-ont-ils-recemment-ete-traites-aux-pesticides-pres-de-chez-vous-cette-appli-vous-le-dit-87b9c743-8a1f-4241-9049-64b196fb1623>
- L'Union met en avant l'intérêt du biocontrôle pour supprimer les pesticides <https://www.lunion.fr/id671442/article/2024-12-16/lutte-contre-les-pesticides-3-points-pour-expliquer-limportance-du-biocontrole>
- Ce n'est pas faux, Biocop a un excellent marketing :





- TF1info cite un rapport de l'IPBES : "Parmi celles-ci, se trouve le programme de Paris sur l'alimentation durable dans les cantines, les crèches, les Ehpad." Et son impact sur l'amont : "Fixer un objectif élevé de produits durables dans les assiettes a eu des effets positifs sur l'environnement, sur la santé et sur le portefeuille des agriculteurs."
<https://www.tf1info.fr/environnement-ecologie/pourquoi-la-ville-de-paris-est-citee-en-exemple-dans-le-rapport-international-de-l-ipbes-sur-la-nature-2340457.html>

CA VA BEAUCOUP MOINS BIEN (MALHEUREUSEMENT)

- L'Inrae et l'Anses, empêchés de tourner en rond sont ciblés par certains agriculteurs :
https://www.francetvinfo.fr/economie/crise/blocus-des-agriculteurs/colere-des-agriculteurs-pourquoi-l-inrae-est-cible-par-les-manifestants-de-l-alliance-syndicale-fnsea-ja_6924236.html
- Entre agriculteurs et écologistes on peut aussi débattre : à l'occasion du podcast « Commune Planète », Alain Dequeker, secrétaire général de l'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre), et Thierry Dereux, président de France nature environnement (FNE), ont débattu sur l'enjeu de la filière de la pomme de terre : comment rester rentable sans nuire à la planète ? :
<https://www.lavoixdunord.fr/1535917/article/2024-12-20/podcast-la-pomme-de-terre-affole-producteurs-industriels-et-defenseurs-de-l>
- Le Figaro et Nice matin publient les listes noires de légumes non bio qui contiennent des pesticides :
<https://www.lefigaro.fr/conso/pesticides-62-des-fruits-et-legumes-non-bio-vendus-en-france-contiennent-des-residus-dangereux-20241218>
<https://www.nicematin.com/conso-shopping/des-residus-de-pesticides-dangereux-presents-dans-80-des-fruits-et-48-des-legumes-non-bios-en-france-963279>
- Pleine Vie attire votre attention sur ce que vous risquez si vous jardinez avec des pesticides interdits (jusqu'à 150 000€ d'amende : <https://www.pleinevie.fr/vie-quotidienne/jardin/jardinage-ces-pesticides-interdits-peuvent-vous-couter-jusqua-150-000-euros-damende-142802.html>)
- Ce n'est pas bon signe. L'Union s'inquiète " Lancée en 2021, l'enquête « Pestiriv » qui vise à évaluer les dangers de l'exposition des riverains aux pesticides est toujours en cours d'analyse".
<https://www.lunion.fr/id671254/article/2024-12-15/quand-les-resultats-de-letude-dexposition-aux-pesticides-dans-les-vignes-seront>

NEONICOTINOÏDES

- Une fois de plus les semences enrobées de néonicotinoïdes ne sont pas la solution. "Avec un rendement moyen de 79 tonnes par hectare, contre 83 tonnes lors de la précédente campagne". Le mirage du puceron vert a encore frappé. Les promesses des lobbies de phytopharmacies n'engagent que ceux qui les croient: <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/une-recolte-de-betterave-decevante-en-centre-val-de-loire-comme-ailleurs-en-france-1889165>
- Et après cela, on va critiquer le Mercosur. Pourtant l'UNAF se bat toujours et n'hésite pas à donner des noms : "L'UNAF exprime sa vive opposition à la proposition de loi dite pour « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » déposée par les sénateurs Laurent Duplomb et Franck



Menonville" <https://www.unaf-apiculture.info/actualites/l-unaf-appelle-le-senat-a-refuser-le-retour-des-insecticides-tueurs-d-abeilles.html>

- Que choisir s'indigne aussi de ce retour en arrière. "Les élus ont majoritairement voté en faveur de cette loi qui enterre les lois votées en 2016 (loi biodiversité) et 2018 (loi agriculture et alimentation issue des EGA) instaurant pourtant l'interdiction des néonicotinoïdes (ainsi que toutes les substances ayant le même mode d'action)." <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-vote-de-la-loi-sur-les-neonicotinoïdes-comme-les-deputés-avant-eux-les-senateurs-et-senatrices-manquent-de-vision-et-de-courage-en-votant-pour-le-retour-des-insecticides-tueurs-d-abeilles-n84575/>
- Voici la pétition d'agir pour l'environnement et de l'UNAF : [https://soutien-bio.agirpourenvironnement.org/ape-petition/refusons-deux-nouvelles-autorisations-de-pesticides-tueurs-dabeilles/](https://soutien.bio.agirpourenvironnement.org/ape-petition/refusons-deux-nouvelles-autorisations-de-pesticides-tueurs-dabeilles/)

Refusons la réautorisation de certains insecticides « tueurs d'abeilles »

Il est crucial de **refuser la réautorisation de certains insecticides** considérés comme « tueurs d'abeilles », notamment le sulfoxaflor, la benfluraline et la cyperméthrine. Ces substances présentent des risques majeurs pour la santé des abeilles et de l'environnement. Voici les points clés à considérer :

Sulfoxaflor : Un néonicotinoïde de nouvelle génération, approuvé en 2015, qui a reçu un avis négatif de l'EFSA en 2020 en raison de son risque élevé pour les abeilles. Il a été interdit en France en 2018 avec la loi EGALIM.

Benfluraline : Herbicide sur le marché depuis 2008, l'EFSA a relevé des lacunes dans les données concernant sa toxicité pour les abeilles, empêchant une évaluation complète des risques.

Cyperméthrine : Insecticide pyréthroïde, l'EFSA a conclu qu'il présente un risque élevé pour les abeilles et d'autres organismes aquatiques, nécessitant également son interdiction.

Les organisations apicoles et environnementales, telles que Générations Futures et l'Union Nationale de l'Apiculture Française, demandent au gouvernement français de s'opposer à la réautorisation de ces substances au niveau européen. Il est impératif que la France reste cohérente avec ses engagements en matière de protection de la biodiversité et de la santé des pollinisateurs.

Ainsi, il est essentiel de soutenir les actions visant à interdire ces insecticides pour protéger les abeilles et, par conséquent, l'ensemble de l'écosystème.

- C'est peut-être l'Europe, accusée de tous le maux, qui va sauver la qualité de l'agriculture française : "Insecticides néonicotinoïdes : l'Europe dit stop aux dérogations, la France est dans l'embarras" rapporte Sud-ouest. <https://www.sudouest.fr/economie/agriculture/insecticides-neonicotinoïdes-l-europe-dit-stop-aux-derogations-la-france-est-dans-l-embarras-13738334.php>

PESTICIDES ET JUSTICE

- [Glyphosate : quatre associations déposent un nouveau recours devant la CJUE](#) / Extrait : Lundi 9 décembre, les ONG Secrets toxiques, l'Association nationale pour la protection des eaux et rivières (Anper-TOS), Avenir Santé Environnement et la Confédération paysanne ont déposé un recours contre la réapprobation du glyphosate devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).



PESTICIDES ET SANTE :

- [Une grande quantité d'aliments non bio présente des traces de substances dangereuses](#) / Extrait : Générations futures a ensuite passé la liste des résidus de pesticides détectés ou quantifiés au sein de cet échantillonnage au crible de trois « *classes de danger sanitaire* » : les substances dites cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR), agissant sur la perturbation endocrinienne (PE) ou comptant parmi la famille des per- et polyfluoroalkylés (PFAS). Résultat ? Plus de la moitié des fruits – dont 80 % contiennent au moins un résidu de pesticide détecté – comprennent des traces de substances CMR ou PE, et des PFAS pour un tiers d'entre eux. En particulier, les cerises, les clémentines et les raisins. Un peu moins d'un tiers des légumes (dont près de 50 % avec au moins un résidu de pesticide détecté) sont concernés dans les trois cas, mais surtout le fenouil, les concombres et les poivrons. Un tiers du vin en bouteille comprend également des résidus de substances classés CMR ou PE. Quant aux céréales, comme le riz, un tiers est touché par des perturbateurs endocriniens.
- Sud Ouest rapporte : "*Intoxiqués par les pesticides, des agriculteurs réclament une meilleure indemnisation. Soutenus par le collectif de soutien aux victimes de pesticides de l'Ouest, trois anciens agriculteurs de Maine-et-Loire contestent le montant de leur indemnisation pour leur maladie professionnelle.*" <https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/intoxiques-par-les-pesticides-des-agriculteurs-reclament-une-meilleure-indemnisation-0249da8a-b93b-11ef-b8b6-a281cdb12686>

Notre assemblée générale

Rappel : Assemblée générale de l'AIPPNE

L'assemblée générale de l'AIPPNE se tiendra à **Maincy salle Gibouret, allée Michel Lucas le 25 Janvier à 10h30.**

Si vous ne pouvez être présent, merci de nous faire parvenir un pouvoir. Vous pouvez les déposer en Mairie ou le donner à un autre membre de l'association.

A l'issue de l'assemblée, les membres à jour de cotisation pourront se rendre avec le bureau au restaurant "Le Maincy", place des Fourneaux pour un repas convivial. L'association prendra en charge l'apéritif, les boissons, et cafés.



Exemple de pouvoir. Il peut être aussi rédigé sur papier libre

Nom/Prénom

Adresse

Code postal/Ville

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale d'association

Je soussigné Mme/M. _____ (Nom/Prénom), membre de l'association _AIPPNE, dont le siège est 8, rue des Carrouges 77000- Vaux le Pénil

Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. _____, et demeurant à _____ afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à MAINCY Salle Gibouret, Allée Michel Lucas le 25 janvier 2025, à 10h30.

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »



Bulletin d'adhésion

**AGISSEZ POUR LA PROTECTION
DE VOTRE ENVIRONNEMENT**

ADHÉSION ANNUELLE :

- 10€. Je choisis l'adhésion simple
- 15€. Je choisis l'adhésion famille
- €. Je fais un don à l'AIPPNE

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Mail :

Date :

Signature :

A déposer sous pli fermé dans les mairies de Maincy ou de Vaux le Pénil